

Pour faire taire les peurs alimentaires : informer sur les risques liés à l'alimentation

S'il est un domaine où la diffusion de l'information scientifique est particulièrement importante, c'est bien la sécurité alimentaire. L'Autorité européenne de sécurité des aliments est chargée de fournir des avis scientifiques indépendants aux institutions européennes chargées de gérer les risques sanitaires. Une mission au carrefour entre la complexité de la science et les angoisses du public.

par **Catherine GESLAIN-LANÉELLE**, Directeur exécutif de l'EFSA (*)

L'EFSA a été créée en 2002, à la suite des crises sanitaires que l'Europe a connues dans le domaine de l'alimentation : crises de la maladie de la vache folle de 1996 et 2000, crise de la dioxine en 1999... Ces crises ont profondément ébranlé la confiance des consommateurs non seulement dans la sécurité des aliments, mais aussi dans la capacité des autorités publiques (gouvernements des Etats membres, Commission et Conseil européens) à protéger leur santé. Les gouvernements européens ont ainsi décidé de créer une nouvelle organisation européenne chargée de fournir des avis scientifiques indépendants en matière de sécurité des aliments aux Etats membres, à la Commission européenne et au Parlement européen, ces institutions conservant la responsabilité de la gestion des risques. Cette séparation des responsabilités – l'évaluation des risques par l'EFSA, la gestion des risques (mesures administratives ou réglementaires, législations...) par les Etats membres et la Commission – est un des principes fondamentaux de la politique de sécurité des aliments dans l'Union européenne.

Ainsi, l'EFSA est l'organisation européenne de référence pour l'évaluation des risques dans les domaines de la

sécurité des aliments (que ceux-ci soient destinés à l'homme ou aux animaux d'élevage), de la santé et du bien-être animal, de la santé des plantes et de la nutrition. Les évaluations des risques effectuées au nom de l'EFSA sont réalisées par neuf panels d'experts scientifiques et un Comité scientifique, qui sont composés de plus de 200 experts scientifiques sélectionnés sur la base de leur excellence scientifique et de leur expérience d'évaluation des risques. Ces panels rendent des avis dans des domaines aussi variés que les additifs alimentaires, les matériaux d'emballage, les contaminants, les risques microbiologiques liés aux aliments, les pesticides, les OGM, les maladies des plantes ou des animaux ou encore les besoins nutritionnels. Ces avis sont rendus en toute indépendance, c'est-à-dire sans que puissent s'exercer des « pressions » de la part des acteurs économiques de la chaîne alimentaires (industrie agro-alimentaire, distribution, agriculteurs...) mais aussi des autorités qui gèrent les risques sur les plans national et européen.

(*) EFSA : European Food Safety Authority.

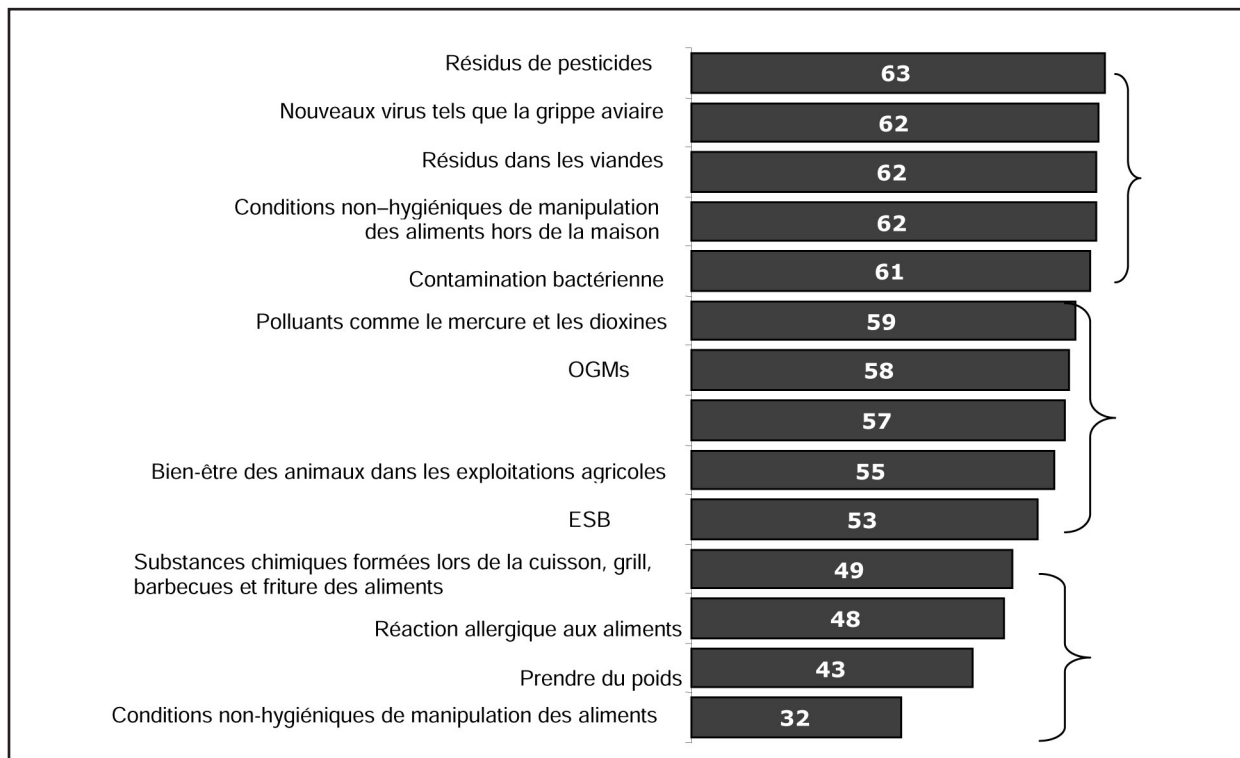


Schéma 1 – Sur chacun des sujets suivants, pouvez-vous indiquer si vous êtes très préoccupé, préoccupé, peu préoccupé ou pas du tout préoccupé ? Index de préoccupation moyen dans l'UE à 25 (Eurobaromètre 2006).

Outre sa mission d'évaluation des risques, l'EFSA s'est vue confier une mission de communication des risques. Les crises sanitaires des années 1990 ont en effet révélé la nécessité de mieux assurer la transparence du processus de décision publique. Les avis scientifiques de l'EFSA sont ainsi communiqués, non seulement à ceux qui en sont les principaux utilisateurs – la Commission, les Etats membres et le Parlement européen –, mais aussi à tous les acteurs de

la chaîne alimentaire, et, en particulier, aux consommateurs.

Informers sur les risques liés à l'alimentation les plus de 450 millions de consommateurs des 27 pays de l'Union européenne, voilà qui représente un défi considérable ! Pour s'assurer que les consommateurs européens reçoivent les informations pertinentes et qu'elles sont présentées d'une manière qui leur est familière et compréhensible, l'EFSA s'attache à :

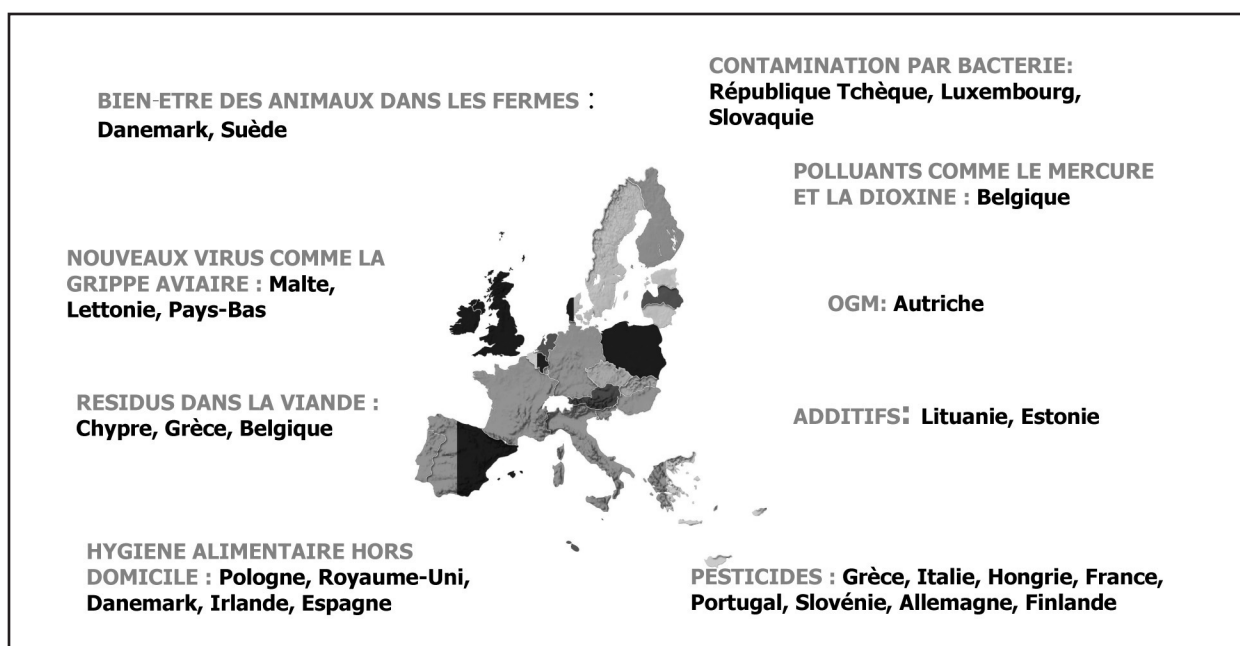


Schéma 2 – Perception des risques – Les principales préoccupations dans les 25 Etats membres (Eurobaromètre 2006).

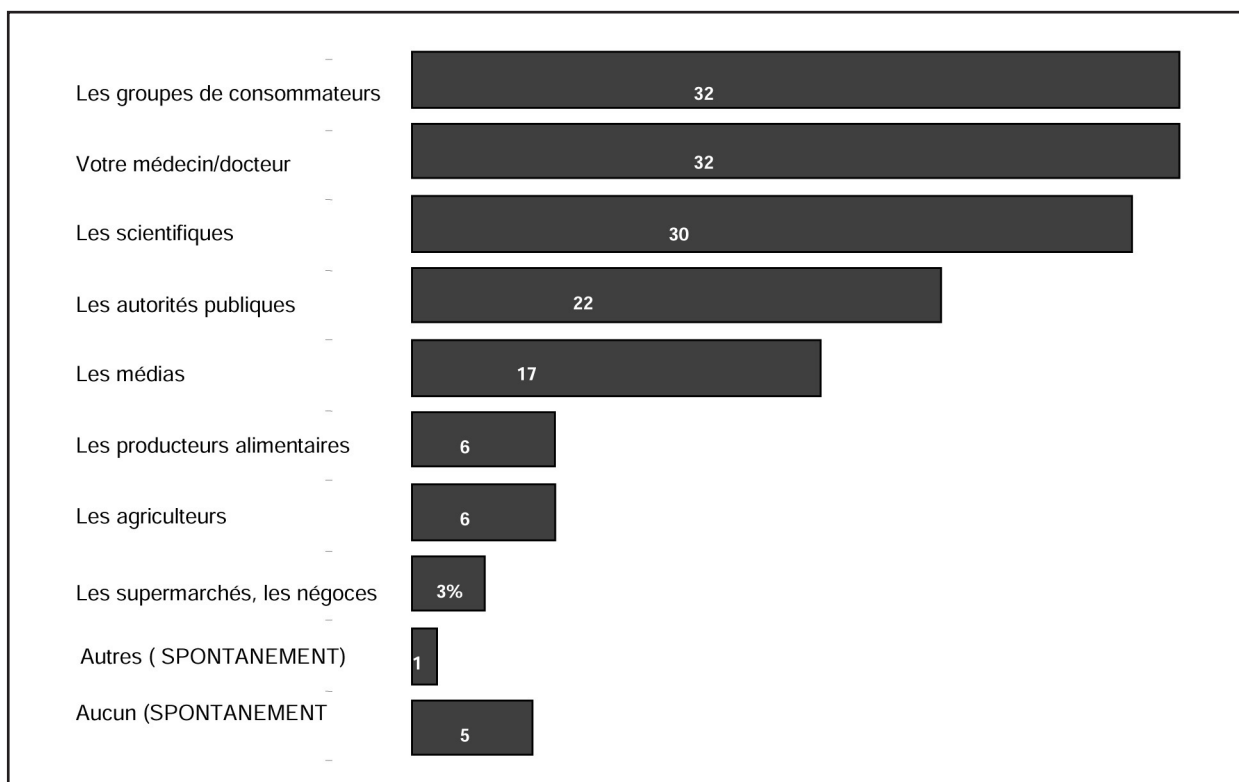


Schéma 3 – Les sources d'information préférées des consommateurs de l'Union européenne (Eurobaromètre 2006).

✓ MIEUX CONNAÎTRE LA PERCEPTION, PAR LES CONSOMMATEURS, DES RISQUES LIÉS À L'ALIMENTATION

De nombreux facteurs influencent les comportements des consommateurs face à l'alimentation et aux risques qui lui sont associés. L'EFSA et la Commission européenne conduisent ainsi régulièrement des enquêtes (Eurobaromètre) permettant de recueillir des informations sur la perception des risques en général ainsi que sur les risques, plus spécifiques, associés à la chaîne alimentaire. Si les européens associent l'alimentation, en premier lieu, au goût et au plaisir, 40 % d'entre eux n'en oublient pas, pour autant, que l'alimentation peut aussi présenter des risques. Il existe des différences substantielles entre les consommateurs des Etats membres lorsqu'il s'agit d'identifier les principales craintes (Cf. schémas 1 à 3 – Eurobaromètre 2006) : pesticides, contaminants chimiques, OGM, risques microbiologiques... Les résultats de ces enquêtes permettent non seulement de mieux apprécier les évolutions de la perception du public, mais aussi d'évaluer l'impact des politiques publiques sur cette perception. La dernière enquête Eurobaromètre montre ainsi que certains groupes de la population sont plus enclins à redouter les risques (les femmes, les personnes ayant un niveau d'éducation plus faible), confirmant ainsi la nécessité d'adapter la communication sur les risques aux besoins spécifiques des publics cibles.

✓ RENDRE SIMPLES ET ACCESSIBLES À TOUS LES INFORMATIONS SCIENTIFIQUES RELATIVES AUX RISQUES

Les informations (avis, rapports, conclusions, études...) produits par les panels d'experts scientifiques de l'EFSA sont, par nature, scientifiques et techniques. L'EFSA adapte donc sa communication aux divers publics auxquels elle s'adresse : autorités communautaires et nationales, partenaires de la chaîne alimentaire (organisations professionnelles de l'industrie, d'agriculteurs ou de la distribution, associations de consommateurs) ou consommateurs. Messages et modes de communication sont certes adaptés en fonction des résultats des évaluations des risques, de leur nature et de leur impact potentiel sur la santé publique, mais aussi de leur perception par le public et de ses réactions anticipées. Si son site Web est l'instrument principal sur lequel s'appuie l'EFSA pour communiquer (120 000 visites par mois, 10 000 abonnés aux « *EFSA Highlights* » par mél), de nombreux autres moyens sont utilisés, tels que l'édition d'une *Newsletter*, de questions-réponses, la diffusion de communiqués de presse et de documents destinés à la presse, etc. La publication de rapports rassemblant l'état des connaissances sur un sujet (par exemple, le rapport sur l'état des connaissances sur les apports maximum en vitamines et minéraux, en 2006) ou analysant les données collectées dans l'Union européenne (par exemple, le rapport sur les zoonoses – maladies animales transmissibles à l'homme – en 2005)

font aussi partie des outils permettant d'informer le public et les organisations chargées de la sécurité des aliments en Europe.

✓ RECHERCHER L'APPUI DES PARTENAIRES CLÉS,
POUR FOURNIR DES MESSAGES CLAIRS
ET PERTINENTS AUX CONSOMMATEURS

Si, dans tous les pays de l'Union européenne, l'exigence de sécurité des aliments est élevée, la perception des risques, le rapport à l'alimentation ainsi que les régimes alimentaires sont très variables, d'un pays à l'autre. Lors de la préparation et de la diffusion des informations, l'EFSA s'attache à travailler en étroite relation avec les agences d'évaluation des risques de chacun des Etats membres. Ainsi, un réseau de correspondants, chargés de la communication dans les 27 Etats membres, a été établi afin d'échanger les bonnes pratiques, de tirer les leçons des expériences des uns et des autres, mais aussi de développer des initiatives communes permettant d'expliquer l'articulation des responsabilités entre le niveau national et le niveau européen. C'est ainsi, par exemple, que l'EFSA organisera en 2007 plusieurs conférences sur des thèmes scientifiques en relation avec la sécurité des aliments, à l'occasion du cinquantième anniversaire du traité de Rome et du cinquième anniversaire de l'EFSA et de plusieurs agences nationales (BfR en Allemagne, AGES en Autriche, ANSA en Espagne, VWA aux Pays-Bas...).

✓ PROMOUVOIR UNE COMMUNICATION
COHÉRENTE, À L'INTERFACE ENTRE
ÉVALUATION ET GESTION DU RISQUE

Si, comme on l'a souligné, l'EFSA rend des avis scientifiques indépendants, ce n'est pas, pour autant, une organisation isolée. L'EFSA est un acteur majeur du système européen de sécurité sanitaire des aliments : l'évaluation des risques est la première étape indispensable, avant toute prise de décision publique. La mission de communication sur les risques est à la fois assurée par l'EFSA et par la Commission européenne et les

Etats membres. L'EFSA s'attache ainsi à veiller à informer rapidement la Commission des résultats de ses travaux, afin qu'elle puisse mettre en œuvre les actions qui en résultent mais aussi, afin qu'elle puisse en tenir compte dans sa propre communication. Il en va de même avec les Etats membres et les acteurs économiques de la chaîne alimentaire. Cette recherche de la cohérence dans la communication est particulièrement importante, dès lors qu'un risque a été identifié dans la chaîne alimentaire, afin de ne pas créer ou accentuer l'inquiétude du public.

CONCLUSION

La mission quotidienne de l'EFSA est non seulement d'évaluer les risques liés à l'alimentation, c'est-à-dire de fournir aux acteurs publics européens et nationaux les bases scientifiques de leurs décisions, mais aussi d'informer largement le public sur ces risques. En exerçant ces deux missions de manière transparente et indépendante, l'EFSA s'attache à contribuer non seulement à élever le niveau de protection des consommateurs en Europe, mais aussi à renforcer la confiance des consommateurs dans le processus de décision public européen. Cinq ans après sa création, les premiers résultats des enquêtes réalisées auprès des consommateurs européens sont encourageants. Mais la confiance reste fragile : l'EFSA doit donc poursuivre ses efforts pour accroître l'efficacité et la pertinence des informations à caractère scientifique qu'elle diffuse auprès du public des 27 Etats membres de l'Union européenne.

RÉFÉRENCES

Eurobaromètre spécial 238 – *Au sujet des risques* – Sondage commandité par la Direction générale de la santé et de la protection des consommateurs (Commission européenne) et l'EFSA – Publication février 2006.
Les zoonoses dans l'Union européenne – EFSA 2005 – ISBN-10 92-9199-044-2.
Tolerable upper intake levels for vitamins and minerals – EFSA 2006 – ISBN 92-9199-014-0.
Site Web de l'EFSA : <http://www.efsa.europa.eu>